

Ce que l'écrit ne « dit » pas.

Support, interface et signes non transposables dans les écrits numériques

Antoine Gautier (Sorbonne Université, ER 4509 STIH)

S'interroger sur une "oralisation de l'écrit", c'est partir du postulat que l'écrit possède des caractéristiques linguistiques stables, qui disparaîtraient au profit de traits spécifiques à l'oral, et c'est possiblement se limiter à une conception de l'écrit comme variété de prestige et de distinction que démentent par exemple les usages des peu lettrés (Branca-Rosoff et Schneider 1994). Si l'on tient compte de la production des écrits numériques (principalement ceux qui relèvent de la communication personnelle), on peut considérer que le processus opère en fait en sens inverse : ce n'est pas l'écrit (comme résultat) qui s'oralise mais l'oral qui est "coulé dans l'écrit" (Gadet 1991). Il s'agit plutôt en effet pour les scripteurs (de SMS, par exemple) de "mettre en écrit" une partie des signes qu'ils produiraient dans divers modes, pas seulement verbaux, dans un échange en face à face. Cela implique que le message écrit ne se réduit pas à une transcription du message oral, mais qu'il est plutôt un encodage complexe du sens, en partie déterminé par les moyens que l'outil de communication rend disponibles. À cet égard, on peut considérer que l'oral et l'écrit sont des productions linguistiques non commensurables terme à terme, qu'il est nécessaire d'étudier comme des configurations multimodales différentes (Kress et van Leeuwen 2001), et en partant du principe que les outils et le contexte de production peuvent influencer sur la forme et la structure du message (*i.a.* Paveau 2013, 2017) .

Cette contribution illustrera modestement cette perspective en s'intéressant non pas aux signes positifs d'oralité dans l'écrit (p.ex. les graphies phonétisantes), mais plutôt aux signes qui résistent à la transposition, autrement dit aux signes qui ne se "disent" pas.

À l'échelle macro tout d'abord, nous évoquerons à travers quelques cas précis la disposition visuo-spatiale des messages, qui est naturellement porteuse de sens (Anis 2000), mais qui présente aussi parfois des structures préformées organisant le sens (comme le *post*), qui sont assimilables pour certains à des genres visuotextuels à part entière (comme la carte postale numérique). À l'échelle micro, nous nous intéresserons ensuite aux émojis et émoticônes non transposables en mot parlé. L'ancêtre des émojis, la séquence typographique :-), a été imaginée par Scott Fahlman comme une marque écrite de "plaisanterie" synthétisant plusieurs signes paraverbaux à l'oral. Avec l'enrichissement considérable de leur répertoire, les émojis sont devenus hautement polyfonctionnels et ils connaissent ainsi de nombreux emplois strictement visuo-textuels, dont nous mentionnerons quelques cas précis.

Références

Anis, J. (2000). Vers une sémiolinguistique de l'écrit. In : *LINX* 43, p. 29-44.

Branca-Rosoff, S., et Schneider, N. (1994). *L'écriture des citoyens: une analyse linguistique de l'écriture des peu-lettrés pendant la période révolutionnaire* (Vol. 13). Paris : ENS Editions.

Gadet, F. (1991). Le parlé coulé dans l'écrit : le traitement du détachement par les grammaires du XX^e siècle. In: *Langue française* 89, 110-124.
<https://doi.org/10.3406/lfr.1991.5767>

Kress, G., et Th. Van Leeuwen (2001). *Multimodal Discourse: The Modes and Media of Contemporary Communication*. Londres : Hodder Arnold.

Paveau, M.-A. (2013). Du contexte à l'environnement : une approche écologique du discours. *Journée Descila*, Univ. Paris Diderot, [en ligne]. Consulté le 31 août 2026 à l'adresse <https://doi.org/10.58079/ssmx>

Paveau, M.-A. (2017). *L'Analyse du discours numérique. Dictionnaire des formes et des pratiques*. Paris : Hermann.